



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ / SNCF UNE COLLABORATION INNOVANTE POUR UNE MOBILITÉ « AUGMENTÉE » SUR LA MÉTROPOLÉ DE MONTPELLIER

Montpellier Méditerranée Métropole est engagée dans une démarche très volontariste en faveur d'un choc des mobilités, qui consiste à actionner tous les leviers d'action du report modal dans une temporalité courte (5 ans) à toutes les échelles (du quartier à l'aire urbaine).

Si la Métropole assure elle-même la conduite de nombreux projets au service de cette stratégie, au titre de ses compétences en matière de transports en commun et de voirie/espace public (gratuité des transports, développement des transports en commun en site propre, apaisement de la circulation...), elle a pleinement conscience de la nécessité de nouer des partenariats avec tous les acteurs de la mobilité pour construire un système complet de mobilité durable, multimodal et à l'échelle de l'aire urbaine : on parle de mobilité augmentée.

C'est à ce titre qu'elle souhaite nouer un partenariat direct avec la SNCF, en tant qu'opérateur stratégique de la mobilité sur le territoire, et ce en complément des relations contractuelles qui lient la SNCF à la Région Occitanie, en tant qu'autorité organisatrice des transports régionaux.

La mobilité ferroviaire, notamment les trains du quotidien, constitue en effet un maillon clé de la chaîne de déplacements à l'échelle de l'aire urbaine.

De son côté, SNCF est convaincue qu'une plus grande proximité avec les territoires et une meilleure coordination de son action au niveau local permettront d'apporter une réponse cohérente et adaptée aux attentes de ses clients, des collectivités locales et de ses salariés. Se tourner vers les Métropoles et aller à leur rencontre contribue à la dynamique de l'entreprise pour faire plus et mieux : plus d'ouverture, plus d'innovation, plus de services et donc une meilleure mobilité, en assumant et en revendiquant sa responsabilité sociétale d'entreprise, notamment vis-à-vis des jeunes qu'elle souhaite aider à construire un avenir durable pour TOUS et pour chacun. L'engagement solidaire et citoyen sur les territoires est en effet une des raisons d'être de SNCF comme le démontre la note A1+ attribuée par l'agence indépendante Vigeo Eiris pour évaluer les performances extra-financières des entreprises.

Fortes de ces valeurs communes, Montpellier Méditerranée Métropole et SNCF lancent une collaboration inédite en France, pour construire une mobilité métropolitaine qui génère qui s'adapte à la réalité de Montpellier, « colle » à son identité et contribue à son rayonnement.



En se tournant vers les métropoles, SNCF accentue encore sa proximité avec les territoires pour une meilleure coordination de son action au service des clients et des collectivités. La signature de ce protocole avec Montpellier Méditerranée Métropole est une première en France pour le groupe SNCF et en appelle d'autres.

En réunissant toutes les forces du groupe SNCF, en optimisant l'usage du réseau, en favorisant les mobilités au plus près des besoins de la métropole, en facilitant l'usage du vélo connecté aux gares, nous créons les conditions d'un report de la voiture vers le train.

C'est un parfait exemple de la nouvelle approche territoriale que j'entends impulser pour rapprocher la SNCF de tous les publics, pour favoriser le développement des territoires et produire un impact positif pour la planète en contribuant fortement à la réduction des émissions de CO2.



Jean-Pierre FARANDOU,
Président-directeur général de SNCF



Nous avons choisi de faire des mobilités une priorité du mandat. Avec un budget d'un milliard d'euros d'ici 2026, nous leur dédions un des investissements les plus importants de France. Face à l'urgence climatique, à la congestion automobile, nous devons repenser les transports en commun et ainsi faciliter la mobilité pour tous. C'est ce qu'on appelle la mobilité « augmentée ». Pour ce faire, un des premiers leviers à activer est de rendre le transport public plus attractif pour chaque habitant de la Métropole, pour qu'il soit réellement concurrentiel face à la voiture individuelle. Après être entré dans la phase 2 de la gratuité des transports sur l'ensemble de la Métropole, le partenariat que nous officialisons aujourd'hui avec SNCF, opérateur stratégique de la mobilité sur le territoire, trouve tout son sens. Nous aurons alors 1000 jours pour proposer les solutions de mobilité les plus adaptées aux besoins de la population métropolitaine, avec une attention portée sur l'usage du vélo, la sécurité, et le renouvellement urbain.



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

I- LE GROUPE SNCF AVEC LES METROPOLES AU CŒUR DES TERRITOIRES

METTRE A LA DISPOSITION DE TOUS, LES INFORMATIONS ET LES MOYENS DE TRANSPORT PERMETTANT DE CONCILIER ENJEUX ECONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, INNOVER POUR UNE MOBILITÉ TOUJOURS PLUS DURABLE

Le Groupe SNCF est engagé pour accompagner chaque territoire dans l'élaboration d'une transition écologique sur-mesure, et pour inventer la mobilité de demain, celle qui permettra de conjuguer performances économiques, sociale et environnementale. Voilà pourquoi le Groupe SNCF se positionne comme une plateforme de mobilités durables au service des besoins locaux et de la transition écologique et solidaire.

Choisir le train, c'est agir pour l'environnement. La SNCF entend le faire savoir, avec fierté et responsabilité. Lorsqu'un voyageur fait ce choix, il émet en moyenne 30 fois moins de gaz à effet de serre qu'en voiture, et même 50 fois moins en moyenne s'il voyage en TGV. Il en est de même lorsqu'une entreprise achemine ses marchandises en train plutôt que par la route.

SNCF EST DETERMINÉE À FAIRE PLUS ENCORE, AVEC UNE AMBITION CLAIRE : ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2050

Dès aujourd'hui, le Groupe SNCF agit sur tous les fronts pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités, valoriser les ressources de matière dans des démarches d'économie circulaire, augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, réduire sa consommation et diminuer les pressions exercées sur la biodiversité, en intégrant les enjeux environnementaux dès la conception des projets. SNCF a placé les engagements sociétaux et environnementaux au cœur de son projet « Tous SNCF » déployé par toutes les Sociétés du Groupe. Ils irriguent ainsi tous les choix et orientations du Groupe.

II- MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE LE CHOC DES MOBILITÉS

POUR ENGAGER LE TERRITOIRE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Montpellier Méditerranée Métropole se positionne comme un territoire pionnier dans la lutte contre le changement climatique. Acteur de la transition écologique et solidaire, la Métropole soutient une écologie positive et veut prouver qu'il est possible de concilier protection de l'environnement, développement du territoire et défense du pouvoir d'achat.

Pour réussir cette transition solidaire, il est nécessaire de « décarboner » les modes de transport en ville, réduire la place de la voiture au profit des solutions de mobilité dite durable et développer tous les leviers d'action du report modal.

C'est pourquoi, elle s'est engagée dans une démarche très volontariste pour créer d'ici à 2025, un véritable « choc des mobilités ».

DE NOMBREUSES MESURES EN PLACE ET À VENIR DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Ce mandat est marqué par de nombreuses mesures ambitieuses dans le domaine des transports : développement des transports en commun, accélération du déploiement du réseau cyclable et accompagnement du système vélo, incitation aux mobilités actives et partagées ...

Des engagements tenus :

- **plan mobilités actives de 150 millions d'euros** pour améliorer les infrastructures nécessaires à la marche, au vélo, et pour les personnes à mobilité réduite
- **généralisation du 30 km/h** en ville pour renforcer la sécurité des piétons et cyclistes
- **achat de 77 nouvelles rames de tramway et de 60 bus** pour moderniser le parc roulant et anticiper la hausse du trafic
- **réalisation de nouvelles pistes cyclables** pour encourager la pratique
- **mise en place d'une prime de 500€** à l'achat d'un vélo électrique, sollicitée par 20 000 habitants de la Métropole pour offrir une alternative décarbonée sur les trajets domicile-travail
- **création de quartiers apaisés** pour réduire l'usage de la voiture au cœur des quartiers résidentiels et aux abords des équipements publics
- **lancement de la solution de covoiturage Klaxit** afin de réduire l'autosolisme et la congestion automobile aux heures de pointe

Des réalisations majeures à venir :

- réalisation de la **ligne 5** de tramway en 2025
- extension de la **ligne 1** de tramway jusqu'à la gare TGV Sud de France en 2024
- création de **4 lignes de bus à haut niveau de service** (BHNS) sur voies réservées
- déploiement de **bus à hydrogène**
- création d'un **nouveau centre d'exploitation et de maintenance** tramway et bus à Grammont
- création d'une **zone à faible émission** (ZFE)
- construction d'un **réseau express vélo** (REVé)
- relance du projet LNMP, pour accélérer la réalisation d'un projet ferroviaire stratégique pour le territoire et sa transition écologique, financé à hauteur de 85,5 Millions d'euros par la Métropole.

MONTPELLIER, 1^{ère} MÉTROPOLE FRANÇAISE À INSTAURER LA GRATUITÉ

Montpellier Méditerranée Métropole est la première métropole française à mettre en œuvre la gratuité des transports pour ses habitants. Engagement de campagne de l'équipe conduite par Michaël Delafosse, la gratuité des transports a fait partie des tout premiers actes du nouvel exécutif, avec une adoption par le Conseil métropolitain dès juillet 2020, et une mise en place de la première phase de gratuité (Pass week-end) en un temps record, le 5 septembre 2020.

Avec l'élargissement de la gratuité aux moins de 18 ans et aux plus de 65 ans au 1er septembre 2021, l'engagement se poursuit et s'amplifie, avant la gratuité totale du réseau en 2023, positionnant Montpellier comme la métropole française la plus avancée en ce domaine.

1 Md€ D'INVESTISSEMENT

est budgété par la Métropole de Montpellier d'ici 2026 pour développer les transports zéro carbone



III- UN TRAVAIL PARTENARIAL EN 7 AXES

POUR UNE PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE MONTPELLIER

Afin de transformer les ambitions en actes, des équipes pluridisciplinaires et expertes « en miroir » ont ainsi été constituées pour élaborer un plan d'actions concrètes. A travers des groupes de travail, des comités de pilotage et comités techniques réalisés sur l'année 2021, 7 grands axes ont émergé et un découpage en trois temps a été défini :

1. Identifier les « aspirations » des habitants et des usagers des transports
2. Les traduire en solutions techniquement viables
3. Les concrétiser à échéance de 1000 jours

AXE 1 / DESSERTE DE MONTPELLIER : OPTIMISATION DE L'OFFRE ET DU SERVICE

Exemples

- Une desserte de la gare Montpellier Sud de France par le tramway en 2024
- La création d'un titre de transport combiné train/tram/bus
- Le renforcement et le développement des haltes ferroviaires
- La possibilité de prendre son train à vélo en toute simplicité, avec notamment la création d'un véloparc de 750 places en gare Saint-Roch

AXE 2 / OPTIMISATION DU DOUBLET DE LIGNE ET SYSTEME DE DEPLACEMENT DANS L'AIRE URBAINE : STRUCTURER L'ETOILE MULTIMODALE MONTPELLIERAINE (FER ET ROUTE)

Exemples

- Améliorer la régularité des Intercités
- Etudier, en lien avec la Région une densification et une amélioration de l'offre dans l'aire métropolitaine
- Consolider l'offre TGV au départ des 2 gares avec une attention particulière à l'offre internationale



AXE 3 / FRET FERROVIAIRE ET ARTICULATION AVEC LA LOGISTIQUE URBAINE

Exemple

- Etudier les opportunités d'une offre de fret ferroviaire en lien avec les enjeux de logistique urbaine

AXE 4 / VALORISATION DU PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER SNCF DANS LE CADRE DE LA MUTATION DE LA VILLE ET DES STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN

Exemple

- Mobiliser le patrimoine foncier et immobilier SNCF pour le renouvellement urbain

AXE 5 / ENJEUX SOCIETAUX (ENGAGEMENT SOCIETAL ET FONDATION SNCF)

Exemples

- Construire un vrai partenariat de la solidarité soutenu par la *Fondation SNCF*
- Mener des actions à destination des jeunes pour les aider à se construire
- Aider les personnes précaires à se réinsérer

AXE 6 / ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Exemples

- Soutenir les initiatives éco-citoyennes
- Désimperméabiliser les sols et favoriser la biodiversité
- Faire de Montpellier un territoire 0 déchet, y compris en gares

AXE 7 / SÛRETÉ EN GARE ET DANS SON PROCHE ENVIRONNEMENT

Exemples

- Renforcer la sécurité dans les gares de Montpellier Saint Roch et Montpellier Sud de France avec l'expérimentation « Vision Sûre »
- Garantir la sécurité dans les pôles d'échanges multimodaux grâce à la nouvelle police des transports métropolitaine dès 2023
- Supprimer le passage à niveau n° 39 à Castelnaud

→ *En savoir plus : intégralité du Protocole joint à cette fiche de presse*



@PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse

Laure CHAZOILLER

04 67 13 49 19 / 06 02 09 11 38

l.chazouiller@montpellier3m.fr

Patrice AIELLO

06 16 23 61 59

patrice.aiello@sncf.fr